

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SECURITE ROUTIERE : BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE

Avec 2 personnes qui ont perdu la vie sur les routes du Gers, ce début d'année reste tragiquement meurtrier, même si le bilan est moins lourd qu'en janvier 2014 (3 personnes décédées). Par rapport à janvier 2014, l'indicateur du nombre de blessés est également en baisse, mais celui du nombre d'accidents corporels augmente : - 4 blessés et + 3 accidents corporels.

Après une forte baisse de la mortalité routière en 2013, l'année 2014 et ce début d'année nous rappelle malheureusement qu'en matière de sécurité routière, rien n'est jamais acquis. Nous devons tous rester vigilants sur la route.

L'inattention et le défaut de vigilance sont des causes majeures d'accidents.

Parmi les défauts d'attention, on retrouve l'usage du **téléphone au volant**, avec ou sans kit mains libres.

Le Ministre de l'Intérieur, M. Bernard CAZENEUVE, a présenté le 26 janvier dernier un plan d'action destiné à une nouvelle mobilisation en matière de sécurité routière. Une des mesures présentées consiste à interdire de porter tout système de type écouteurs, oreillette, casque,...susceptible de limiter tant l'attention que l'audition des conducteurs.

En effet, téléphoner accapare l'attention du conducteur et réduit considérablement ses capacités à répondre immédiatement aux dangers de la route.

**Le kit mains libres et le mobile ordinaire entraînent le même niveau de distraction** : en cas d'imprévu, le temps de réaction augmente de 50 % en moyenne. La distance d'arrêt est donc plus grande et le choc plus violent.

**Téléphoner en conduisant multiplie par 3 les risques d'accidents** corporels comme matériels.

**Ecrire un message en conduisant multiplie le risque d'accident par 23.** Envoyer ou recevoir un message texte nécessite pour le conducteur de détourner les yeux de la route pendant plusieurs secondes.

**Utiliser son smartphone au volant, c'est être ailleurs que sur la route.  
Ce peut être un prélude à la tragédie.**

